



## Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> août 2007  
Français  
Original : anglais

---

### Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

#### Compte rendu analytique de la 1471<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 9 juin 1997, à 10 heures

*Président* : M. Samana ..... (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

### Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Examen des questions d'Anguilla, des Bermudes, de Guam, des îles Caïmanes, des îles Turques et Caïques, des îles Vierges américaines, des îles Vierges britanniques, de Montserrat, de Pitcairn, de Sainte-Hélène et des Samoa américaines

Questions diverses

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu seront publiées dans un rectificatif.

03-24474 (F)



*La séance est ouverte à 10 h 25.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

1. *L'ordre du jour est adopté.*

### **Examen des questions d'Anguilla, des Bermudes, de Guam, des îles Caïmanes, des îles Turques et Caïques, des îles Vierges américaines, des îles Vierges britanniques, de Montserrat, de Pitcairn, de Sainte-Hélène et des Samoa américaines**

2. **Le Président** indique qu'ainsi qu'il a été décidé à la séance d'organisation du Comité, les questions relatives aux territoires non autonomes d'Anguilla, des Bermudes, de Guam, des îles Caïmanes, des îles Turques et Caïques, des îles Vierges américaines, des îles Vierges britanniques, de Montserrat, de Pitcairn, de Sainte-Hélène et des Samoa américaines seront examinées au titre d'un seul point de l'ordre du jour. Comme le Comité est soumis à de fortes pressions de certains éléments de la communauté internationale, ses membres sont encouragés à être prêts à prendre la parole à ce sujet. Les questions des îles Turques et Caïques, des Samoa américaines et des Tokélaou seront abordées à un stade ultérieur de la session.

3. **M. Araim** (Secrétaire du Comité) fait observer que 10 sessions ont été allouées au Comité, mais que le Secrétariat recommandera que certaines séances soient annulées en l'absence d'orateurs ou que le temps prévu soit utilisé pour des séances officielles consacrées à l'examen d'autres questions concernant ces territoires. Le Comité ne veut pas gaspiller des ressources en services de conférence, ni se voir imputer le coût de temps qu'il n'utilise pas. Il importe donc que les délégations indiquent aussitôt que possible si elles souhaitent prendre la parole.

### **Questions diverses**

4. **Le Président** appelle l'attention sur un projet de résolution général relatif aux questions d'Anguilla, des Bermudes, de Guam, des îles Caïmanes, des îles Turques et Caïques, des îles Vierges américaines, des îles Vierges britanniques, de Montserrat, de Pitcairn, de Sainte-Hélène et des Samoa américaines qui a été distribué.

*La séance est levée à 10 h 35.*